



© Fdp

REHABILITATION DU MOULIN A VENT HABITATION ROUSSEL-TRIANON

NOTE DE PRESSE



ROUSSEL-TRIANON*

Trianon était déjà probablement une habitation sucrerie à la fin du XVIII^e siècle. Dans les années 1720-1740, elle appartient à Nicolas Bonhomme, un créole marie-galantais. Elle passe ensuite entre les mains des familles Fossecave puis Botreau-Roussel. Avant l'abolition, les sucreries utilisent essentiellement les énergies naturelles pour le broyage de la canne : moulin à bêtes ou à vent à Marie-Galante.

Le moulin à vent de l'habitation Roussel-Trianon est un des plus beaux de l'île. La qualité de son soubassement en pierre de taille et de ses décorations (étoile taillée à huit branches en saillie, coeurs), démontre le savoir-faire des tailleurs de pierre, des maçons (esclaves ? libres ?) et des charpentiers. Prospère à partir de la période révolutionnaire, l'habitation passe progressivement à la vapeur à partir de 1845.

En 1860, Victor Roussel, propriétaire de l'habitation Trianon, est le premier à introduire en Guadeloupe les appareils à triple effet Derosne et Cail pour les opérations de cuite, sans doute au moment où il achève la construction des nouveaux bâtiments qui constituent l'usine de Trianon. Un des intérêts du site est de souligner que la modernisation de l'industrie sucrière a commencé avant l'abolition, en recourant donc pour la partie la plus technique du travail, qui est la transformation du vesou (ou jus de canne) en sucre à l'aide de la vapeur, à des esclaves plus familiers de l'« ancien système ».

Après 1848, c'est la même main d'oeuvre, essentiellement composée des « nouveaux libres », qui continue à faire fonctionner une usine performante, en fournissant les ouvriers pour la partie industrielle et les cultivateurs pour les champs de canne.

Section Murat, Grand-Bourg (Marie-Galante)
PROPRIÉTÉ DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE
Classé Monument Historique
Accessible au public en permanence



(*) Extrait brochure **La Route de l'esclave, Traces-Mémoires de Guadeloupe**



LE PROJET DE VALORISATION

Le site de **l'habitation Roussel-Trianon** fait partie de l'écomusée de Marie-Galante et bénéficie de l'appellation **Musée de France** et d'un classement au titre des **monuments historiques**.

L'objectif du projet de valorisation est de **faire de l'habitation Roussel-Trianon un espace de culture, de loisirs, de récréation et de bien-être en le structurant dans l'approche d'un écomusée vivant.**

CRÉER UN ÉCRIN EN SE FONDANT SUR UNE RÉHABILITATION EXIGEANTE DES VESTIGES PATRIMONIAUX DU SITE DE ROUSSEL-TRIANON

La première étape est la réhabilitation globale et complète du site qui suppose la restauration des vestiges patrimoniaux qui s'y trouvent :

- Le moulin à vent
- La maison de Maître
- Les écuries
- Le jardin potager
- L'enclos à bêtes
- La fabrique à sucre
- L'aqueduc reliant le moulin à la fabrique

Cette action de restauration sera réalisée dans le cadre d'un chantier d'insertion afin de faire de cette opération une véritable AFEST (Action de Formation en Situation de Travail) qui aura pour cible premièrement les métiers du bâtiment et ensuite dans les métiers du tourisme, de la restauration, de l'agriculture dans le domaine de la permaculture, de l'agro-transformation, et de l'artisanat.

Dans la phase opérationnelle qui consiste à faire de Roussel Trianon un écrin attractif pour la visite, les métiers qui seront mis en avant sont ceux du bâtiment.

En effet, la réhabilitation complète du site (Moulin, Maison de Maître, Ecuries, Enclos à bêtes, Fabrique) est prévue sur une durée de 10 ans selon le phasage suivant :

- Sécurisation du site pour la visite ;
- Réhabilitation de la maison de maître et mise en place d'un jardin potager en permaculture,
- Réhabilitation du moulin à vent et mise en production énergétique pour l'alimentation électrique du site,
- Réhabilitation de la fabrique,
- Affectation de la fabrique à la mise en place de visites mémorielles, à la formation et la valorisation des savoir-faire du Pays Marie-Galante et l'Archipel Guadeloupéen. (production de ka, production de produits artisanaux à partir de la calebasse, et production de charrettes à boeufs).

TRAVAILLER SUR LA DIMENSION SERVICE ET LA VALORISATION DU SITE DE ROUSSEL TRIANON

La réhabilitation de Roussel Trianon doit pour être pérenne et durable permettre une valorisation du site générant les ressources nécessaires à son exploitation et son entretien durable. Ceci passe par la mise en place de services à valeur ajoutée à destination des visiteurs-clients :

- La visite mémorielle du site (les thèmes de développement s'inscrivent dans le Programme Scientifique et Culturel de l'écomusée Murat de Marie-Galante : agriculture et élevage, artisanat rural, activités ludiques de plein air à destination du public familial);
- La restauration des visiteurs du site en promouvant les savoir-faire culinaires du terroir : mise en place d'un restaurant d'application dans la maison de maître restaurée;
- La commercialisation des produits issus du jardin potager en permaculture;
- La commercialisation des produits du terroir agro-transformés et artisanaux;
- La mise à disposition du site pour des cérémonies et évènements.

Pour construire ses services, l'habitation Roussel-Trianon fera l'objet d'une Action de Formation En Situation de Travail et permettra d'expérimenter le concept opérationnel d'entreprise apprenante.

Les métiers ciblés seraient les suivants :

- Bâtiment (Maçonnerie, menuiserie, électricité, carrelage),
- Restauration / loisirs,
- Paysagiste,
- Agriculture maraichère avec une approche biodynamique,
- Informatique (dans la cadre de la digitalisation du site de Roussel Trianon)
- Formation et valorisation des savoir-faire du terroir pour la production de ka (métier de base tonnelier) et de charrettes à boeufs en bois de campêche....etc.

La valorisation de ce site s'opérera principalement par le biais de chantiers d'insertion ou de chantiers école même si une partie des travaux devra être confiée à des entreprises privées avec obligation d'application des clauses d'insertion

Ces chantiers concerneront 4 domaines :

- La taille de pierre
- La permaculture
- La restauration gastronomique
- L'animation

INTÉGRER LE PROJET DANS UNE STRATÉGIE D'ATTRACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS MARIE-GALANTE

La plupart des études économiques concernant le développement du Pays marigalantais donne une place prépondérante à l'activité touristique; la réhabilitation et la valorisation du patrimoine culturel de l'île devient dès lors un enjeu majeur du développement du territoire.

Ainsi, la réhabilitation de l'habitation Roussel-Trianon n'est pas seulement une opération patrimoniale visant préserver des vestiges historiques, il s'agit aussi d'une opération de développement économique et social qui vise à construire l'attractivité du territoire mariegalantais.

La restauration de ce patrimoine, et les actions de formation des personnes qui en découlent sont ainsi des investissements économiques de développement qui visent à capter un flux de visiteurs-touristes-clients sensés consommer des services et produits sur le site de Roussel Trianon et plus largement sur le territoire de Marie-Galante.

Actuellement sur le site, le nombre de visiteurs est estimé à 25 000. Avec les travaux de réhabilitation des vestiges et les actions d'animation du site, il est prévu d'atteindre entre **150 000 et 200 000 visiteurs dans 5 à 8 ans avec un potentiel de chiffre d'affaires de 5 M€.**